

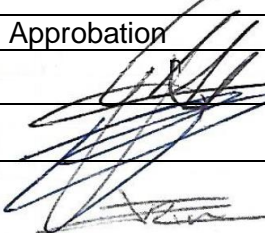


Compte rendu De l'assemblée générale du 15/03/2018

Références

Réunion du	15/03/2018	Nb. pages	18
Réf. document	201803 Antony Natation Compte Rendu AG	Version	1.1

Approbation

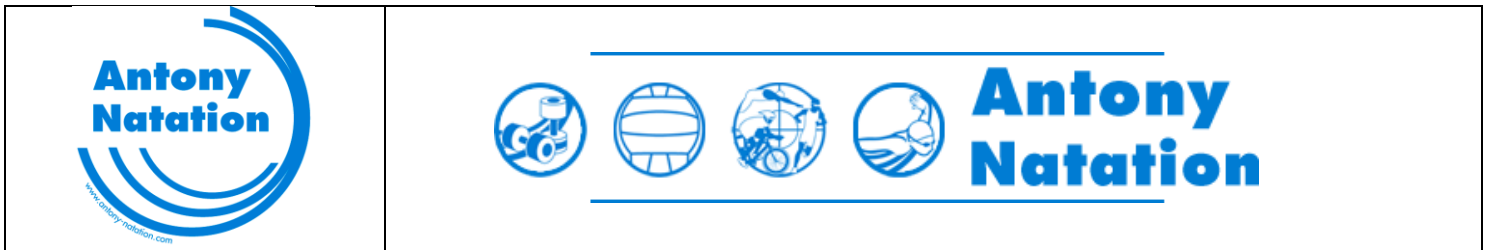
Rôle	Prénom Nom	Date	Approbation
Président	Denis Lagalle	03/04/2018	
Trésorier	Sylvie Layral	07/04/2018	
Secrétaire	Jérôme Riviere	02/04/2018	

Présents à la Réunion

Administrateurs		
Sylvie LAYRAL	Thierry MARTIN	Laurence ZAVATTA
Denis LAGALLE	Jérôme RIVIERE	Kamil BELKHELLADI
Virgile DELECOLLE	Wilhem LAMBERT	Orestis FALKARIS
Corinne DUPUIS	Françoise CHAPALIN	Nathalie ORGEBIN
Candidats sortant		
Jérôme RIVIERE	Wilhem LAMBERT	Orestis FALKARIS
Sylvie Layral	Caroline MONARD	Nathalie ORGEBIN
Candidats à l'élection		
Anne-Laure LACROIX	Claire Ondo METHOGO	Hugues LEPUR
Laurent TAVEL	Nathalie ORGEBIN	Sylvie LAYRAL
Mathieu BERNARD	Emma ABDELHAFIDH	Stephane FORET
Thi Hong Hanh DUDAS	Alexia NAPOL	Nabiha FORET
François MILLER		

Les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale dont la date et l'heure leur avaient transmises :

- Par la publication d'une annonce dans le parisien du 16 février 2018
- Par un mail envoyé le 24 février 2018 pour ceux qui disposent d'une adresse électronique avec une procuration en pièce jointe
- Par l'affichage sur le site internet avec un lien télécharger une procuration.



L'Assemblée Générale est présidée par Mr Denis LAGALLE en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Mr RIVIERE.

- Ordre du jour :

- Accueil des participants
- Nomination des scrutateurs
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité pour la saison 2016-2017
 - Wilhem LAMBERT pour le Water-Polo
 - Sylvie LAYRAL pour l'Aquagym
 - Thierry MARTIN pour le triathlon
 - Kamil Belkhelladi pour la natation
- Rapport financier du trésorier pour la saison 2016-2017
- Vote des changements de tarif pour la saison 2018-2019
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

1 Liste de présence :

Une liste d'émargement a été mise en place servant de liste de présence.

Bilan :

357 signatures ont été recueillies sur 1115 adhérents.

32% des adhérents étaient donc présents ou représentés.

2 Nomination des scrutateurs

Les membres présents désignent les 2 scrutateurs pour les votes qui auront lieu lors de cette assemblée générale. Ceux sont désignés :

- David CHASTAGNER
- Hervé RENAUD



3 Rapport Moral

Les rapports qui vont vous être présentés concernent la saison de septembre 2016 à Aout 2017.

Antony Natation est une association à but non lucratif dont les activités sont centrées sur les activités aquatiques : Natation, Water-Polo, Aquagym et Triathlon.

Nous étions 1115 adhérents sur la saison 2016-2017, nous sommes actuellement 1115.

L'association est dirigée par un Conseil d'administration, dont les membres sont tous bénévoles. Y compris le bureau exécutif : Président, Trésorier, Secrétaire Général. Nous reviendrons plus tard sur les détails de sa composition. D'autres bénévoles s'investissent activement pour le bon déroulement des activités et compétitions : adhérents et parents d'adhérents. Merci à l'ensemble de nos bénévoles pour leur aide précieuse et indispensable. Une association sportive a aussi besoin de bénévoles Officiels afin de satisfaire aux obligations que nous imposent les Fédération auxquelles Antony Natation est affilié. Le non-respect de ces obligations entraîne des amendes financières.

Eléments essentiels au bon fonctionnement de notre club sportif, l'encadrement d'Antony Natation permet à notre association de fournir un enseignement et un encadrement de qualité. Les résultats que les responsables d'activité vont vous présenter en attestent. Merci à l'ensemble de nos encadrants pour leur travail et implication.

Merci également aux partenaires institutionnels qui contribuent au budget et au fonctionnement de notre association, notamment :

- La ville d'Antony pour son soutien financier et équipement (stade, salle de musculation, local...)
- Le territoire Vallée Sud Grand Paris pour la mise à disposition des piscines, Lionel Terray et Pajeaud.

Situation des piscines

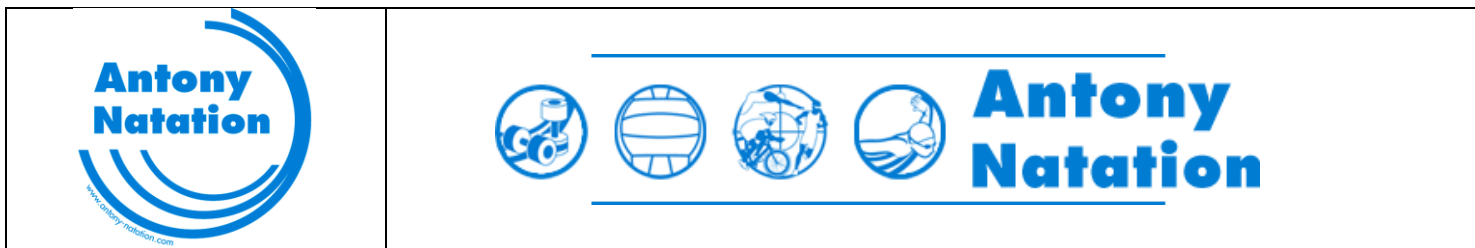
Comme vous le savez tous, à la suite d'un incendie criminel, la piscine de Lionel Terray est indisponible depuis début janvier et cela jusqu'au mois de septembre. Cette fermeture exceptionnelle a eu un fort impact sur nos activités privant durant quelques semaines plusieurs centaines de nos adhérents de toute pratique.

Nous avons pu obtenir de la part du Territoire et avec le soutien de la ville et plus particulièrement les soutiens de Mr Le Lamer et Mr Jacob (directeur du service des sports) le transfert de nos créneaux de Lionel Terray vers la nouvelle piscine de Pajeaud. La majorité de nos adhérents ont pu reprendre à compter du 6 mars dernier leur activité. Nous travaillons activement afin de trouver une solution au cas par cas pour les adhérents qui restent sans créneaux.

Nous sommes conscients du désagrément causé par la fermeture de Lionel Terray, croyez bien que les bénévoles que nous sommes ont fait le maximum pour gérer au mieux cette crise mais nous ne maîtrisons pas tous les paramètres et notamment les créneaux qui je le rappelle sont attribués par le Territoire.

Pour ne rien arranger, suite à un problème technique la piscine de Sainte Marie, est fermée deux semaines pendant le mois d'avril.

Nous avons réfléchi aux compensations possibles, le remboursement de cotisation même partiel n'est pas envisageable au regard de notre situation financière. J'en profite pour rappeler que nos cotisations sont très en dessous de ce qui est pratiqué généralement. Si nous le



pouvons, nous proposerons des séances de rattrapage mais à ce stade nous ne pouvons encore nous engager. Notre priorité est avant tout la reprise pour tous.

Pour finir sur le chapitre des piscines, nous disposerons à la rentrée prochaine de créneaux à Lionel Terray et Pajeaud qui devraient couvrir nos besoins. Nous n'aurons donc plus à louer la piscine de Sainte Marie.

Situation Financière

Nous avons la saison précédente (2016-2017) réalisé un exercice comptable déficitaire de 44 792 € du 01/09/16 au 31/08/17, tout en ayant une trésorerie excédentaire à fin août 2017. En effet, ce déficit qui représentait 13% de notre budget a été absorbé par nos économies qui étaient d'environ 67 000 € au début de la saison dernière. Il nous restait donc encore 22 000 € d'économie au 31/08/2017.

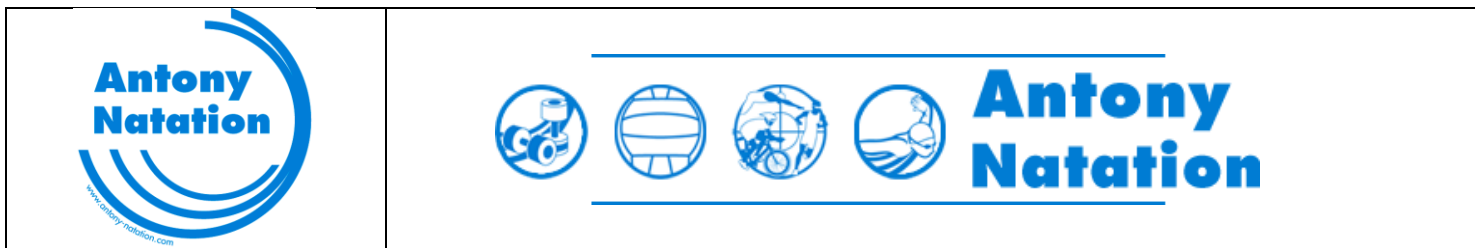
Cet exercice déficitaire est la conséquence, notamment du coût de la location de St Marie, d'une augmentation de notre masse salariale mais aussi d'un manque de recettes. Les détails vont être présentés lors du rapport financier. Nous avons voté en Conseil d'administration en 2016 ce déficit, indispensable afin de maintenir notre volume de créneaux et nos ambitions sportives. Nous avons aussi comme préoccupation de limiter au maximum le départ d'adhérents suite à la fermeture des IRIS. Ce choix a été fait en responsabilité au regard de notre trésorerie excédentaire du moment. Pour mémoire, nous avons déjà dans le passé réalisé un exercice comptable d'un niveau similaire, en effet en 2012 notre résultat était de – 38 404 € soit 14% du budget. Pour terminer sur ce sujet, nous prévoyons cette saison un déficit entre – 5 000 € et – 15 000 € ou pas si nous obtenons le montant demandé des subventions.

Il est primordial que nous puissions augmenter notre budget afin de faire face à nos ambitions futures, vous aurez à voter dans quelques minutes une augmentation de notre cotisation.

Conclusion

Les résultats sportifs qui vous seront présentés lors du rapport des activités montrent qu'ils sont en net progrès, notamment chez nos jeunes. Bravo à tous !

Le Président ne renouvellera pas son mandat à l'issue de cette assemblée générale. Il reste élu au conseil d'administration pour encore au moins 1 an.



3.1 Compte-rendu d'activité

Cette partie du rapport annuel a pour objectif de

- Rendre compte de l'activité des différentes sections qui constituent l'association
- Remercier les bénévoles qui aident à la vie du club.

1. Section Aquagym

Le tableau ci-dessous montre que le nombre est quasi identique à celui en année pleine au 31/08/2017.

	Au 31/08/2014	Au 31/08/2015	Au 31/08/2016	Au 31/08/2017	Au 31/08/2018
Nombre d'adhérents	435	457	444	367	358

Cette saison 2016-2017 a été un exercice complet à Lionel Terray et à Sainte-Marie, suite à la fermeture de la piscine des Iris durant la saison 2015-2016. Les solutions proposées pour compenser cette fermeture (séances dans le grand bain de Lionel Terray, location de Saint Marie), n'ont pas pu empêcher une baisse de 18% du nombre d'adhérents par rapport à 2016. Le petit bain exigu et mal chauffé à Sainte-Marie a contribué au mécontentement des adhérents.

Les résultats diminuent (63 KE au 31/08/16 et 34 KE avec l'impact de la location Ste Marie).

Sur la saison en cours, le nombre d'adhérents au 12/03/2018 est quasi identique à celui en année pleine au 31/08/2017 (2% de baisse). Malheureusement, la fermeture de Lionel Terray en janvier a limité le nombre de nouvelles adhésions. De plus, un seul stage Aquagym a pu être organisé depuis le début de la saison.

2. Section Natation

La section natation compte 640 adhérents

1. Natation Loisirs Jeunes et Adultes

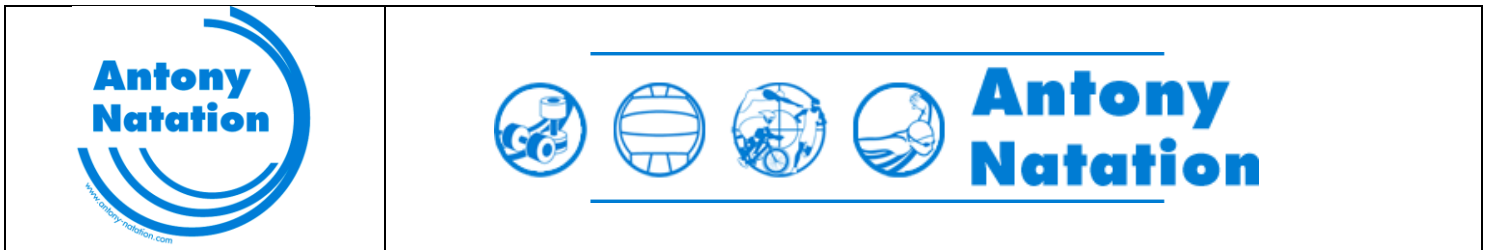
Il s'agit pour ces adhérents de pratiquer une activité sportive sans objectif de compétition. Si le nombre d'adhérents Adultes ou Masters est stable par rapport à la saison précédente, le nombre de jeunes a augmenté.

2. Ecole de l'eau : bébé nageur et jardin aquatique

L'éveil est constitué de deux cours : les bébés nageurs pour les 0-2 ans en petit bain et le jardin aquatique en parallèle pour les 3-4 ans en grand bain. Le nombre d'adhérents est également stable par rapport à la saison précédente.

3. ENF

- Notre club a le Label ENF (Ecole de Natation Française) de la FFN
- Il regroupe les groupes Tortue, Dauphin, Avenir, Poussin. Avec environ 200 enfants le nombre est en nette augmentation dans l'ensemble des catégories impliquant l'ajout de 4 groupes en Tortue et Dauphins.
- Création d'un groupe de mise à niveau pour proposer une solution aux enfants de d'âge supérieur aux Avenir et Poussin ne sachant nager. En effet, jusqu'ici, ANTONY NATATION ne pouvait accueillir ces enfants et les renvoyait vers des cours particuliers.



- Selon les âges et les groupes, ils doivent passer successivement les 3 phases de l'Ecole de Natation, le Sauv'nage, le Pass'Port de l'eau puis le Pass'Compétition.
 - Le sauv'nage permet de valider le savoir nager sécuritaire, il est exigé par d'autres fédérations sportives, par les colonies et les centres de loisirs lors d'activités aquatiques et il remplace le traditionnel brevet de natation.
 - Le Pass'Port de l'eau permet de valider des compétences plus élaborées. Ce certificat permet aux enfants de pratiquer des sports aquatiques tels que la natation synchronisée, le water-polo.
 - Le Pass'Compétition permet aux enfants de participer aux compétitions affiliées à la FFN.

Ainsi, environ 20 Pass'Port de l'eau ont été validés en 2016-2017 au sein de la section ENF. Les Pass'Compétition sont validés par les enfants de la section compétition.

4. COMPETITION

La section compétition est organisée en 4 catégories d'âge dont les effectifs et les faits marquants de chacune d'elles sont décrits ici

1) AVENIR 1 : 28 nageurs entraînés par MATTHIEU

Grace au travail des années précédentes, le groupe est en augmentation. Environ 15 Pass'Compétition ont été validés. Les jeunes nageurs ont pu participer à des compétitions non officielles telles que :

- Le Meeting d'ANTONY
- Les inter-écoles

. Un stage a également été organisé avec les Avenir 2.

2) AVENIR 2 : 30 nageurs entraînés par DAMIEN

Cette catégorie est également en augmentation. Les groupes Avenir 1 et 2 représentent la relève très prometteuse du club.

Les nageurs ont pu participer à un stage extérieur dans la ville de Saint Afrique dans l'Aveyron.

En termes de résultats :

- Cette année encore, les jeunes nageurs ont brillé lors du NATATHLON. 14 nageurs se sont qualifiés en finale sur 15 engagés avec plusieurs podiums à la clef.
- aux interclubs départementaux, les équipes 1 filles et garçons ont fini 1^{ières}
- 2 équipes étaient également engagées en coupe Interclub Avenir avec une place de 162^{ième}. Pour la saison 2017-2018, l'objectif est une 20^{ième} place. Cet objectif est en bonne voie puisqu'ils sont actuellement 13^{ième}.
- Au niveau régional, 3 nageurs du club sont classés dans les 10 premiers

3) Jeunes et Elites :

Cette catégorie regroupe les benjamins et les élites entraînés par Benjamin et Lionel. Globalement, les résultats sont satisfaisants. Avec 17 nageurs au total, ces deux groupes sont en sous effectifs. En effet, la tranche d'âge 2003-2006 est très peu représentée.

Cette année le stage extérieur a eu lieu à HAGETMAU dans les Landes.

En termes de résultats :



- 6 nageurs se sont qualifiés aux Championnat de France N2 avec 2 podiums à la clef.
- Une nageuse s'est qualifiée pour les Championnats de France promotionnels.

5. Meeting d'ANTONY

Cette année, le club a organisé la troisième édition de son meeting ouvert aux avenirs et poussins. Son succès est grandissant chaque année, attirant de plus en plus de clubs. De nouveaux partenariats avec la MAIF et la Société Générale ont permis d'augmenter les récompenses aux nageurs (1 t-shirt et un cadeau pour chaque enfant, des prix pour les podiums). Mais ce meeting ne pourrait se faire sans la forte implication des entraîneurs et des parents.

Malheureusement la fermeture de la piscine de Lionel TERRAY compromet l'édition 2018.

6. Officiels

Le manque d'officiels se fait toujours sentir. Le club compte une quinzaine d'officiels formés mais malheureusement seul 3 à 5 officiels s'impliquent et sont fortement sollicités. Il faut encore augmenter les formations d'officiels et notamment dans les groupes Avenir pour assurer la relève.

Les perspectives pour la saison 2017-2018 sont donc d'impliquer plus de parents afin de réduire les amendes et limiter à maximum 5 réunions par an pour chaque officiel.

7. Conclusion

La section natation est la section qui compte le plus d'adhérents avec 640 pratiquants avec la particularité d'avoir une grande majorité de mineurs. La gestion d'adhérents mineurs représente une grande responsabilité et génère une grosse charge administrative. Les bénévoles sont parfois amenés à rappeler à certains parents la différence entre une association et un organisme commercial de loisir.

En ce qui concerne le positionnement sportif, à la fin de la saison 2016-2017, Antony Natation se positionnait au niveau national à la 316^{ème} place sur 983 clubs classés, soit une progression de 182 places par rapport à la saison précédente. Un travail de fond en direction de nos jeunes qui commence à payer.

Les objectifs pour la saison 2017-2018 sont :

- Assoir la progression
- Trouver des sponsors et des partenaires
- Améliorer la visibilité d'ANTONY NATATION
- Pérenniser le groupe de MASTER Compétition
- Augmenter encore la base de formation des groupes Tortue et Dauphin

3. Section Water-polo

96 adhérents tous âges et tous niveaux confondus.

- Jeunes moins de 15 ans : comme la saison précédente, ce secteur comporte 4 catégories d'âge: U11 (- de 11 ans), les U13 (- de 13 ans), les U15 (- de 15 ans) et les U17 (- de 17 ans)
- 1 équipe fille + 15 ans
- 1 équipe masculine en Championnat régional R2: composée en majorité des jeunes de + 15 ans, débutants et anciens
- 1 équipe masculine en Championnat régional R1: jeunes – 18 ans et réserve de la N2
- 1 équipe en Nationale 2

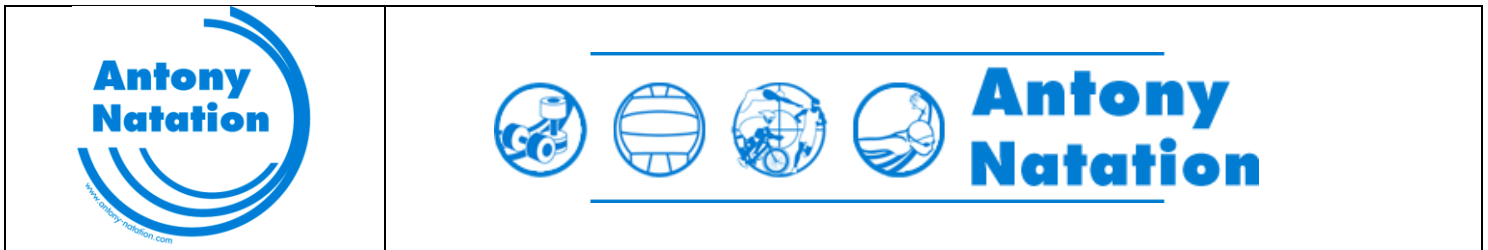
Résultats de la saison 2016-2017 :

- **Les U13 gagnent le titre de champion d'Ile de France.**
- **La Régionale 3 finit 1^{er} du championnat Ile de France.**
- **Les U15 gagnent le titre de champion d'Ile de France. Ils se qualifient au championnat de France et vont jusqu'en ¼ de finale.**

- La Régionale 2 finit 2^{ème} du championnat Ile de France.
- La Régionale 1 finit 8^{ème} du championnat Ile de France.
- La Nationale 2 finit 10^{ème} du championnat National.
- Les filles ont terminé 3^{ème} du championnat Ile de France.
-

Faits marquant de la saison 2016-2017 :

- Bonne dynamique
- Les jeunes continuent leur progression.



4. Section Triathlon

Cette section recouvre l'ensemble des activités « Sports enchaînés » de la Fédération Française de Triathlon : Duathlon, Triathlon, Aquathlon, Run & Bike and Swin&Run

Elle compte cette saison 60 adhérents amateurs qui participent aux différents entraînements proposés leur permettant de s'entraîner entre 4 à 7 fois par semaine selon leurs objectifs.

Résultats de la saison 2016-2017 :

COURSE à PIED

- Course d'Antony:
 - semi-marathon (21km) : Forte représentation du club
 - 5,5km d'Antony : avec la deuxième place de Christophe BRION
 - Avec comme chaque année la première Antonienne
- Marathon de paris :
 - Une incroyable 131^{ième} sur 50 000 participants avec un temps de 2h 40 minutes Pascal BOUTELET.

RUN & BIKE

Activité pendant l'hiver qui nous permet de faire des courses et se motiver à l'entraînement.

- Participation au challenge Ile de France. 1^{ière} place de l'équipe féminine

LES TRIATHLONS

Une vingtaine de courses avec 4 à 5 participants par course.

Courses club :

Plusieurs triathlons sont choisis pour être des "courses club" pour lesquels les adhérents s'inscrivent nombreux. Parmi eux, il y a eu :

- Le triathlon de Compiègne : 1 podium dans la catégorie féminine
- triathlon de Nouatre avec une vingtaine de participants
- Triathlon de Paris : Une de nos triathlètes, Anne-Claire DERRE, a fait l'objet d'un article dans Triathlète Magazine
- Triathlon de Chartre : Victoire de l'équipe féminine

Conclusion

- Cette saison a permis de confirmer la qualité de nos triathlètes et de l'entraînement qu'ils ont suivi.
- Triathlètes très motivés à promouvoir le maillot d'Antony sur les compétitions et les manifestations sportives.
- Plusieurs adhérents de la section s'impliquent dans des associations telles que Laurette FUGAIN (Anne-Claire DERRE) ou LES DUNES DE L'ESPOIR (Georges REYMOND).

4 Rapport Financier

Le tableau ci-dessous présente les évolutions des produits et des charges de ces 4 dernières années :

	31/08/2013	%	31/08/2014	%	31/08/2015	%	31/08/2016	%	31/08/2017	%
Cotisations	222 487	64	231 540	62,57	237 356	66,46	231 650	68,78	232 460	67,63
Subvention Mairie	74 000		81 300		81 000		77 000		78 000	
Subvention Conseil Général	14 300		9 300		8 400		5 400		5 400	
Participation stage	34 915		45 164		26 293		20 398		19 934	
Interets sur livrets et autres produits	2 937		2 717		4 114		2 331		7 910	
TOTAL PRODUITS	348 640	100	370 021	100,00	357 163	100,00	336 779	100,00	343 704	100,00
Achats de matériel	8 554	2	11 320	3,06	16 558	4,64	16 842	5,00	6 015	1,75
Licence - Affiliation - Engagement - Amendes	32 303		32 644		27 913		30 286		38 032	
Sous-traitance secrétariat	3 098		0		0		0		0	
Frais de stage	37 331	11	75 059	20,29	44 478	12,45	29 011	8,61	36 204	10,53
Autres charges	16 792		35 247		41 054		33 598		43 325	
Salaires, charges et autres rémunérations	215 208	62	221 206	59,78	213 235	59,70	232 184	68,94	248 322	72,25
Location (dont Sainte-Marie)							4 590		16 598	
TOTAL CHARGES	313 286		375 476		343 238		346 511		388 496	
RESULTAT	35 354		-5 455		13 925		-9 732		-44 792	
nombre d'adhérents			1 220		1 195		1 167		1 144	

L'exercice clos au 31/8/16 est sur une année complète aux Iris et à Lionel Terray, le nombre d'adhérents est quasi stable par rapport à 2015. Les résultats sont stables (65 KE au 31/08/2015 et 63 KE au 31/8/16)

Les produits :

Les cotisations stagnent et le nombre d'adhérents diminue, les subventions sont stables

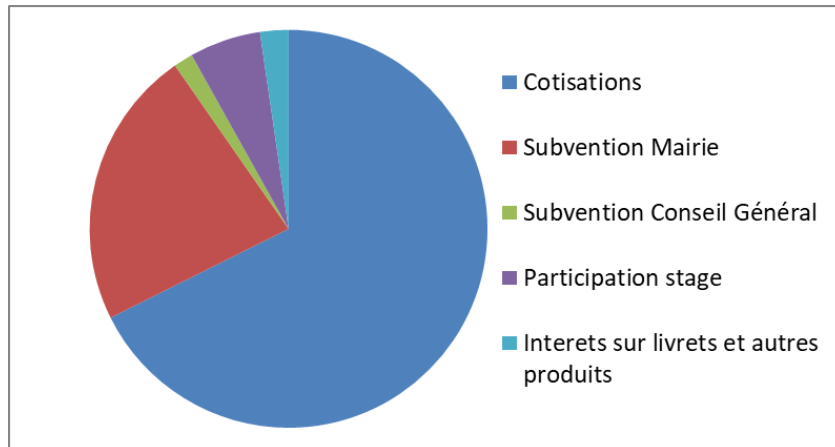
Les charges :

Location de Ste Marie en année pleine (suite à la fermeture des Iris) + 12 K€, les stages sont en augmentation et la part prise en charge par le club est plus importante (9 K€ en 2016 et 17 K€ en 2017), augmentation des frais de déplacement de 5K€.

L'exercice se solde par un résultat négatif de 45 K€, toutefois il faut souligner que la trésorerie reste excédentaire de 35 K€ (avant le paiement des salaires de 08/2017).

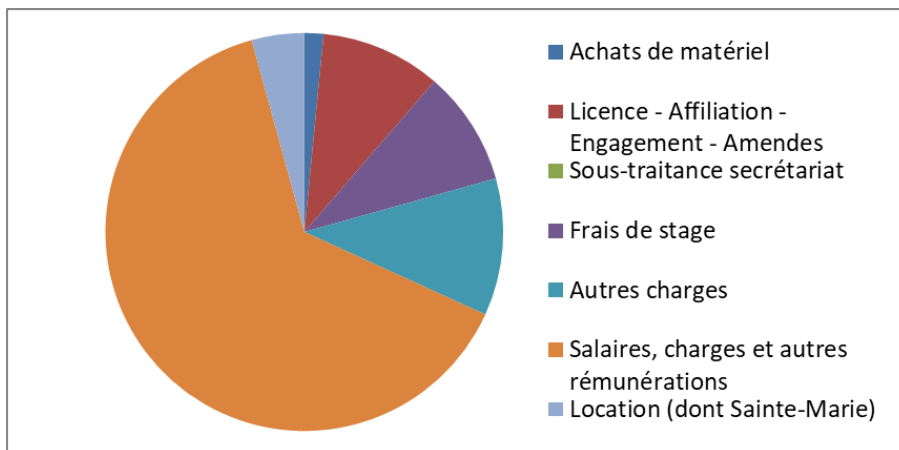
Pour répondre à une demande en séance, le détail du poste "Autres charges" d'un montant de 43 325€ a été ajouté en annexe de ce compte rendu.

Répartition des produits :



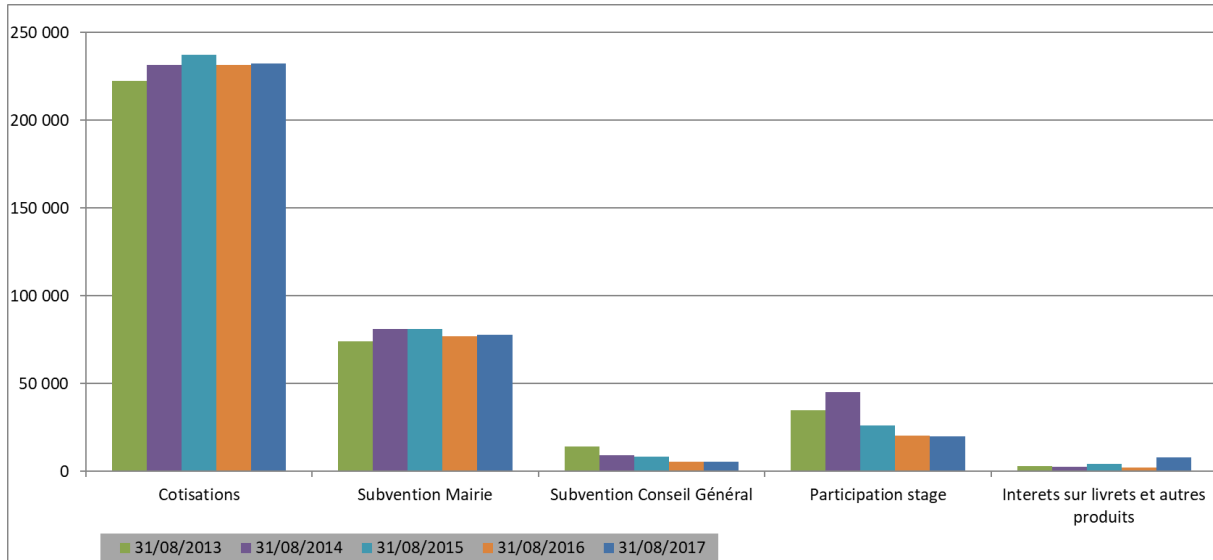
Un quart des produits est représenté par les subventions

Répartition des charges :

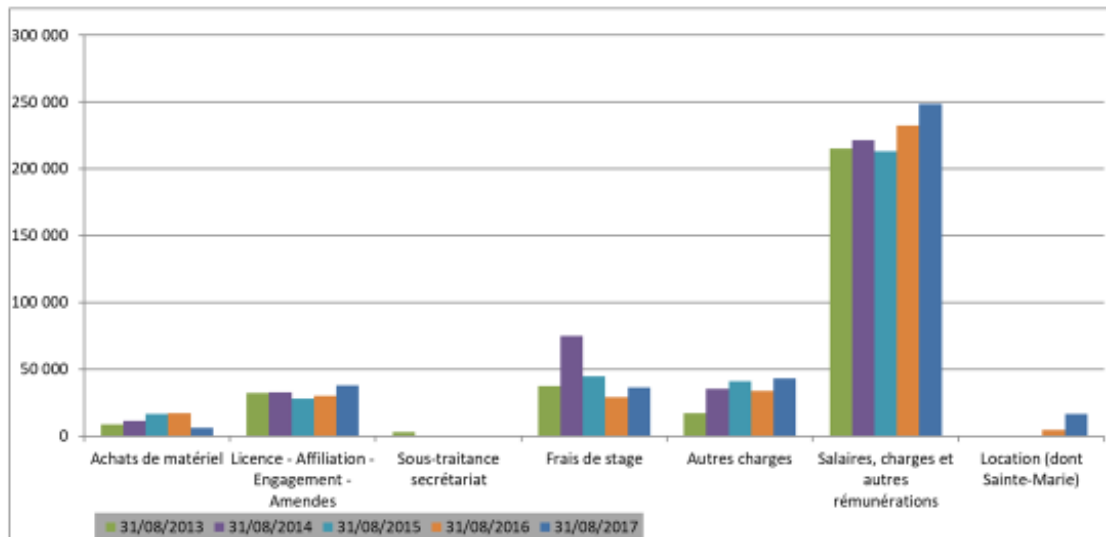


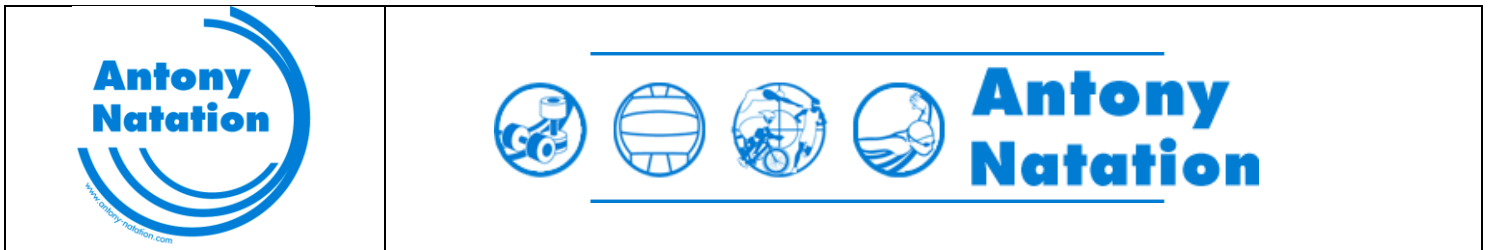
Les frais de personnels représentent 72% des charges et sont en augmentation : nouveaux créneaux à Ste Marie, paiements d'heures supplémentaires non prévues, régularisation de charges pour les fonctionnaires.

Evolution des produits sur les quatre derniers exercices



Evolution des dépenses sur les quatre derniers exercices





A la suite de cette présentation, les deux propositions suivantes ont été soumises aux votes des adhérents :

- Première proposition : Une augmentation de 25€ sur toutes les cotisations.

Cette augmentation sera appliquée aux inscriptions réalisées en septembre 2018. C'est-à-dire que les adhérents, inscrits sur la saison 2017-2018, se réinscrivant en juin pour la saison 2018-2019 payeront les mêmes cotisations que celles en vigueur lors de la saison 2017-2018.

Le vote, réalisé à main levée, a obtenu les résultats suivants :

POUR	291	82%
CONTRE	56	16%
ABSTENTION	10	3%

La proposition d'augmenter de 25€ les cotisations de la saison 2018-2019 est adoptée.

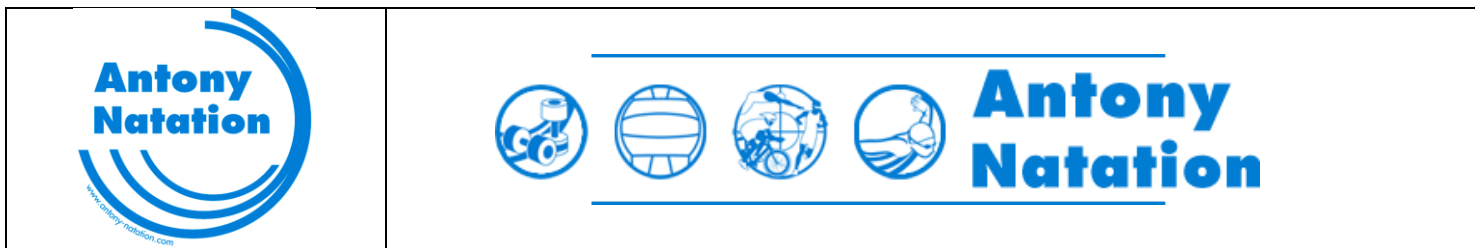
- Deuxième proposition : Un supplément de 20€ sera appliquée sur les cotisations des adhérents non antoniens

Ce supplément sera appliqué aux inscriptions réalisées en septembre 2018. C'est-à-dire que les adhérents non antoniens, inscrits sur la saison 2017-2018, se réinscrivant en juin pour la saison 2018-2019 payeront les mêmes cotisations que celles en vigueur lors de la saison 2017-2018.

Le vote, réalisé sur bulletin, a obtenu les résultats suivants :

POUR	158	46%
CONTRE	134	39%
ABSTENTION	49	14%

La proposition d'appliquer un supplément de 20€ pour les adhérents non antoniens sur les cotisations de la saison 2018-2019 est adoptée.



5 Renouveau des membres du Conseil d'Administration

Les membres actuels sont :

- MARTIN Thierry
- RIVIERE Jérôme
- LAGALLE Denis
- LAYRAL Sylvie
- ZAVATTA Laurence
- FALKARIS Orestis
- LAMBERT Wilhem
- DUPUIS Corinne
- DELECOLLE Virgile
- BELKHELLADI Kamil
- Nathalie ORGEBIN
- CHAPALAIN Françoise

Les Candidats sortants sont :

- RIVIERE Jérôme
- LAYRAL Sylvie
- LAMBERT Wilhem
- FALKARIS Orestis
- ORGEBIN Nathalie qui remplaçait Dominique DALBOSCO jusqu'à la fin de son mandat
- MONARD Caroline (démissionnaire)

13 adhérents ou représentants légaux d'adhérents se sont portés candidats pour entrer au CA:

- Emma ABDELHAFIDH
- Mathieu BERNARD
- Thi Hong Hanh DUDAS
- Nabiha FORET
- Stephane FORET
- Anne-Laure LACROIX
- Sylvie LAYRAL
- Hugues LEPUR
- Claire Ondo METHOGO
- François MILLER
- Alexia NAPOL
- Nathalie ORGEBIN
- Laurent TAVEL



Un vote a donc été organisé. Le tableau ci-dessous présente les résultats sur 346 votants :

N° FEUILLE	4	2	3	1	5	6	7	8	9	TOTAL	
Nombre de Bulletins	50	54	27	81	28		57	49		346	
Emma ABDELHAFIDH	27	24	10	38	17		29	22		167	3
Mathieu BERNARD	9	4	4	9	2		3	10		41	
Thi Hong Hanh DUDAS	13	13	4	12	6		11	6		65	
Nabiha FORET	19	19	7	37	18		31	16		147	
Stephane FORET	21	20	10	40	19		36	13		159	5
Anne-Laure LACROIX	22	22	14	29	14		29	20		150	6
Sylvie LAYRAL	23	27	16	38	10		21	26		161	4
Hugues LEPUR	33	28	14	46	20		33	21		195	2
Claire Ondo METHOGO	15	15	9	19	10		13	20		101	
François MILLER	8	7	5	10	2		8	11		51	
Alexia NAPOL	11	10	5	10	3		4	6		49	
Nathalie ORGEBIN	32	27	18	47	20		37	21		202	1
Laurent TAVEL	17	26	10	27	12		21	19		132	

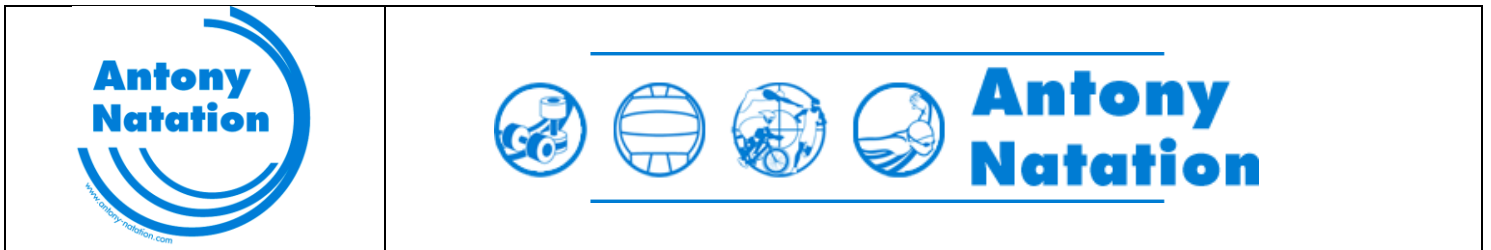
Les 6 candidats élus sont par ordre du nombre de voix obtenus :

- Nathalie ORGEBIN avec 202 voix
- Hugues LEPUR avec 195 voix
- Emma ABDELHAFIDH avec 167 voix
- Sylvie LAYRAL avec 161 voix
- Stéphane FORET avec 159 voix
- Anne-Laure LACROIX avec 150 voix

RESOLUTION

Les 6 candidats élus sont par ordre du nombre de voix obtenus :

- Nathalie ORGEBIN avec 202 voix
- Hugues LEPUR avec 195 voix
- Emma ABDELHAFIDH avec 167 voix
- Sylvie LAYRAL avec 161 voix
- Stéphane FORET avec 159 voix
- Anne-Laure LACROIX avec 150 voix

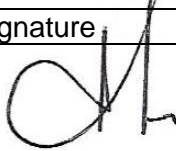



A l'issue de ce vote, le Conseil d'Administration d'Antony Natation est composé de 13 membres :

- Emma ABDELHAFIDH
- Kamil BELKHELLADI
- Françoise CHAPALAIN
- Virgile DELECOLLE
- Corinne DUPUIS
- Stéphane FORET
- Anne-Laure LACROIX
- Denis LAGALLE
- Sylvie LAYRAL
- Hugues LEPUR
- Nathalie ORGEBIN
- Thierry MARTIN
- Laurence ZAVATTA

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 24h00

Scrutateurs

Prénom Nom	Date	Signature
Hervé RENAUD	05/04/18	
David CHASTAGNER	10/04/18	



ANNEXE :

	31/08/2013	%	31/08/2014	%	31/08/2015	%	31/08/2016	%	31/08/2017	%
Cotisations	222 487	64	231 540	62.57	237 356	66.46	231 650	68.84	232 460	67.63
Subvention Mairie	74 000		81 300		81 000		77 000		78 000	22.69
Subvention Conseil Général	14 300		9 300		8 400		5 400		5 400	1.57
Participation stage	34 915		45 164		26 293		20 398		19 934	5.80
Interets sur livrets et autres produits	2 937		2 717		4 114		2 048		7 910	2.30
TOTAL PRODUITS	348 640	100	370 021	100.00	357 163	100.00	336 496	100.00	343 704	100.00
Achats de matériel	8 554	2	11 320	3.06	16 558	4.64	16 842	5.01	6 015	1.75
Licence - Affiliation - Engagement - Amend	32 303		32 644		27 913		30 466		38 032	11.07
Sous-traitance secrétariat	3 098		0		0		0		0	0.00
Frais de stage	37 331	11	75 059	20.29	44 478	12.45	29 011	8.62	36 204	10.53
Autres charges	16 792		35 247		41 054		33 136		43 216	12.57
Salaires, charges et autres rémunérations	215 208	62	221 206	59.78	213 235	59.70	232 184	69.00	248 431	72.28
Location (dont Sainte-Marie)							4 590		16 598	4.83
TOTAL CHARGES	313 286		375 476		343 238		346 229		388 496	
RESULTAT	35 354		-5 455		13 925		-9 733		-44 792	
nombre d'adhérents			1 220		1 195		1 167		1 144	

Détails du poste "Autres charges"

	au 31/08/2017	au 31/08/2016
achats non stockés	2737	379
fournitures et mat bureau	286	291
poste de secours		300
hebergement site	173	227
maintenance informatique	437	
assurance sportive	2626	2851
rémunération intermédiaire et honorai	5370	3602
annonce	154	148
cadeaux clientèle	305	1170
déplacement, mission réception		590
déplacement	17992	12956
restauration	1905	1107
indemnité franchise mensuelle	1200	2964
indemnité entraîneur auto entreprene	3390	
affranchissement	488	767
téléphone internet	274	529
services bancaires	35	27
formation professionnelle	4283	3809
dotation aux amortissements	1248	994
nom de domaine site	12	423
VNC actif immobilisé	301	
TOTAL	43216	33134